



**Communiqué du Comité pour l'amélioration du service public hospitalier à Châteaudun**

**Le comité a été reçu par le directeur par intérim le 06 octobre 2017. Nous lui avons rappelé que depuis la fermeture de la chirurgie conventionnelle en 2008, la convention passée avec la clinique de Vendôme pour la chirurgie ambulatoire fonctionne très peu en effet s'il y a des consultations les actes chirurgicaux sont rares. Le directeur nous a fait part de sa volonté à remédier à ce problème en résiliant le contrat avec la clinique de Vendôme, avec une relance de convention par spécialité avec des praticiens du service public avec le GHT et aussi avec des praticiens du secteur privé.**

**Pour la maternité il y a une volonté de fermer le service pour une restructuration en centre de périnatalité.**

**La fermeture du service de maternité de Châteaudun contraindrait les femmes à des déplacements importants pour leur suivi de grossesse pouvant même conduire certaines à y renoncer. Or ce suivi est**

**essentiel pour la sécurité de la mère et de l'enfant en permettant de dépister les situations à risques et d'orienter vers la structure la plus adaptée.**

**L'éloignement de la maternité du lieu de vie des couples, les difficultés d'accès liés au manque de place, sont source d'insécurité le jour de l'accouchement et d'inquiétude tout au long de la grossesse et de risques.**

**La sécurité de la naissance ne se limite pas à la pratique d'un acte technique au sein de l'hôpital. Elle nécessite un suivi et un accompagnement avant, pendant et après l'accouchement.**

**Le comité demande un développement de la chirurgie ambulatoire avec un bon plateau technique et des praticiens consultants et opérants au sein de l'établissement pour un bon équilibre financier du centre hospitalier, et le maintien du service de maternité de niveau 1 : Accouchement et suivi des grossesses non compliquées, une équipe médicale d'obstétriciens, de sages-femmes, d'anesthésistes, de pédiatres, réalisant les césariennes et les soins en urgence et sont doté d'un dépôt de sang. Le service de la maternité de Châteaudun dispose de personnel tel que : auxiliaires puéricultrices, aides-soignantes et**

**secrétaires soucieuses du bien-être des femmes et des enfants.**

**Malgré les efforts des collectivités, des municipalités dans la création de maison santé, maison médicale pluridisciplinaire pour l'accueil de nouveaux praticiens, les départs en retraite des médecins généralistes, spécialistes, ne sont pas tous remplacés.**

**Les patients n'ayant plus de médecins traitants ou en congés se dirigent vers le service des urgences, un service de plus en plus sollicité qui se doit d'être en mesure d'absorber cette surcharge de travail par des moyens techniques et de personnel en suffisance.**

**Le comité va rencontrer l'ARS afin qu'elle assume sa responsabilité de recruter des gynécologues-obstétriciens**

**Le comité a rédigé une pétition pour le maintien de notre maternité dans notre centre hospitalier de Châteaudun qui sera distribué à toutes les Mairies de la grande communauté de commune ainsi que les communes limitrophes de notre département, à tous les professionnels de santé, tous les services publics, et tous les commerçants solidaires.**

**Vous pouvez nous contacter sur l'adresse mail suivante : [comiteHchatod1@orange.fr](mailto:comiteHchatod1@orange.fr)**